



LIVRET DE FONCTIONNEMENT

*Pôle
France VTT*

Table des matières

1-	Présentation du Parcours de l'Excellence Sportive VTT	3
2-	Objectifs du Pôle France Jeunes VTT.....	3
3-	Fonctionnement au quotidien.....	4
4-	Les quatre piliers du projet	5
1)	La démarche d'entraînement.....	6
2)	L'accompagnement de la scolarité.....	8
3)	Le suivi médical	9
4)	La vie en collectivité	10
5-	La philosophie du projet.....	10
6-	Les compétitions	11
1)	Le calendrier	11
2)	Rôle de l'encadrement Pôle sur les compétitions.....	12
3)	Rôle de l'encadrement club/team sur les compétitions	12
4)	Rôle des familles sur les compétitions	13
7-	Financement du projet	13
8-	Suivi médical obligatoire	13
9-	Le recrutement.....	14
1)	Les dossiers de candidature	14
2)	La présélection	15
3)	Sélection	15
4)	Echéancier	16

1- Présentation du Parcours de l'Excellence Sportive VTT

Discipline olympique depuis 1996, le VTT a offert à la France bon nombre de médailles et podiums internationaux depuis 20 ans. Mais pour rester une nation à la pointe, il est important de s'interroger sur les nouveaux outils de formation sportive afin de préparer la relève et les échéances olympiques futures.

Le calendrier des compétitions VTT se divise de la façon suivante :

- au niveau national : X manches de Coupe de France et un championnat de France
- au niveau européen : X manches Juniors Séries et un championnat d'Europe toute catégories
- au niveau mondial : X manches de Coupe du monde, un championnat du monde et une épreuve olympique XCO chez les hommes et les dames

L'activité des équipes de France regroupe :

- des stages de détection et formation chez les cadet(tes) (15-16 ans) et Juniors (17-18ans)
- des stages de tests et de préparation spécifique pour les espoirs et élites
- des stages terminaux de préparation aux championnats d'Europe et du monde
- un calendrier de compétitions internationales déterminé en fonction de l'activité des teams pour les Juniors, Espoirs et Elite
- les championnats d'Europe, du monde et les Jeux olympiques

En termes de structuration, auprès des équipes de France, les acteurs principaux du VTT sont les clubs et les différents teams. Suivant leur niveau et leur politique, ces structures équipent les athlètes, les déplacent sur les rendez-vous nationaux voire internationaux pour les meilleurs espoirs et élites. Très peu de vététistes sont professionnels.

Les comités régionaux participent à leur manière à la formation des jeunes vététistes en organisant l'accès au TFJV, des stages et des déplacements sur les évènements nationaux.

C'est donc l'équipe de France qui permet aux athlètes à potentiel de découvrir les compétitions internationales et à ce titre son rôle est déterminant en matière de détection et formation.

En parallèle, la mise en place d'un Pôle France Jeunes VTT permet d'approfondir ce travail de formation avec un suivi quotidien des meilleurs potentiels Juniors et Espoirs tout en s'assurant de la poursuite d'un double projet : études et sport de haut-niveau.

2- Objectifs du Pôle France Jeunes VTT

- Recrutement des meilleurs athlètes français des catégories cadets et Juniors 1 (voire exceptionnellement junior 2).

- Formation de ces athlètes sur 1 à 6 ans, en vue de l'intégration des meilleurs éléments aux équipes de France et teams FFC et UCI.
- Garantir à ses athlètes les conditions nécessaires à la réussite de leur triple projet : scolaire, sportif et social.
- Préparation des athlètes en vue de performer sur les épreuves de référence nationales et internationales Juniors et Espoirs.



3- Fonctionnement au quotidien

En souhaitant intégrer le Pôle France Jeunes VTT, les athlètes doivent impérativement envisager de réaliser un double projet scolaire et sportif. L'entrée dans le Parcours d'Excellence Sportive VTT ne peut se concevoir que dans la poursuite conjointe de ces deux objectifs étroitement liés, visant le développement personnel de chacun d'entre eux et nécessitant de leur part un fort investissement.

Cet investissement se traduit au quotidien par :

- **Un rythme de vie dense**, réglé par les entraînements, le travail scolaire et personnel, la récupération, les stages et les compétitions. En effet, les athlètes peuvent être amenés à effectuer dans la même journée un nombre conséquent d'heures de cours et d'heures d'entraînement. Il convient de rajouter à cela le temps consacré aux devoirs et autres cours de soutien éventuels... L'adaptation à ce rythme de vie est l'une des conditions incontournables à la réussite et nécessite donc une implication totale.
- **Une hygiène de vie adaptée** aux exigences du sport de haut niveau (récupération, sommeil, alimentation, hydratation et soins).
- **Une organisation minutieuse** de tous les instants. La gestion du temps libre (rare mais précieux) est essentielle pour optimiser le travail personnel, la récupération et l'hygiène de vie. S'organiser c'est déjà réussir.
- **Un état d'esprit irréprochable** qui permet de s'engager au maximum, auprès de tout le staff et des athlètes du Pôle, sans regret, dans un choix certes difficile, en se donnant les moyens de son ambition.
- Mais surtout, le véritable fil conducteur de la vie du sportif de haut niveau est la **détermination**. Elle est l'élément clef de sa propre réussite.

Pour aider ces jeunes athlètes à mener à bien ce double projet ambitieux, le Pôle met en place un certain nombre de mesures :

- Un environnement adapté.
- Un aménagement des emplois du temps scolaire spécifique aux contraintes du sportif (en relation avec les lycées et les différentes composantes universitaires)
- Des horaires d'entraînement favorables au sport de haut niveau.
- Un encadrement compétent, expérimenté, quotidien et disponible.
- Un suivi médical, paramédical et psychologique permanent.

Ces avantages entraînent en contrepartie, l'entier respect des règles concernant la vie sportive et la vie en collectivité. De même, les résultats scolaires sont déterminants pour l'entrée et le maintien sur ce genre de structure.

Enfin, le rôle de la famille dans la conduite d'un tel projet est considérable. Sa responsabilité reste entière, le soutien et l'accompagnement primordiaux. La réussite dans cette démarche, qui est avant tout celle de l'athlète, implique la combinaison de sa motivation et de son investissement, renforcés par l'engagement et le soutien familial.

4- Les quatre piliers du projet

La force de la structure réside dans le fait qu'il existe un staff spécifique à chaque grand axe de ce projet :

- Entraînement
- Scolarité
- Médical
- Hébergement



De cette manière, chaque intervenant se consacre à son domaine de compétence, ce qui garantit l'efficacité du système. Il va de soi qu'afin de rendre le suivi des sportifs le plus cohérent possible, les membres du staff sont en concertation permanente et forme une équipe d'encadrement solide autour de l'athlète. Ainsi, ce dernier peut s'appuyer sur des personnes ressources dans chaque domaine et les solliciter de façon responsable, un peu à l'image d'une « boîte à outils ».

1) La démarche d'entraînement

Les athlètes bénéficient de conditions et structures d'entraînement propices à la progression :

- Le Pôle sportif des Montboucons (halle sportive, salle de musculation, sauna, atelier mécanique et garage vélo, piste pumptrack..)
- Les routes à la circulation fluide, circuits et sites VTT à proximité directe de la ville (forts Vauban) et aux alentours de Besançon
- La piste VTT pumptrack et obstacles XCO à proximité immédiate du local Pôle (150m)
- Le contexte sportif régional de moyenne montagne (ski de fond l'hiver, remontées mécaniques proches, autre Pôles sportifs)



Les entraînements sont conçus et dirigés par le coordonnateur du Pôle et les entraîneurs :

- Philippe Chanteau, Conseiller Technique National FFC. Professeur de sport. BE2 cyclisme
- Enzo Birgy, préparateur physique et entraîneur assistant, Master EOPS Prépa physique
- Entraîneurs stagiaires sur la structure en cours de formation (Master STAPS, DE VTT)

Comme nous l'avons vu précédemment, le Pôle France Jeunes de Besançon représente une marche dans le Parcours de l'Excellence Sportive en VTT. Son objectif principal réside donc dans la **formation** des jeunes athlètes, afin d'accompagner les meilleurs d'entre eux vers un passage en élite le plus serein possible. Les sportifs sont donc en **apprentissage du haut niveau**, de ce fait, les résultats immédiats en compétition ne sont pas une priorité. L'accent est mis davantage sur la capacité à mener un tel projet à **long terme**, ainsi que sur le potentiel de progression de l'athlète et son évolution au cours de son cursus sur la structure.

En conséquence, il n'est pas rare que dans un premier temps, le sportif régresse quelque peu, car souvent il est nécessaire de reprendre certaines bases déterminantes pour établir une progression durable et efficace. Ce travail de « fondation » est la priorité après l'intégration du Pôle France VTT. Cependant, la démarche entreprise reste une démarche vers le haut niveau et donc **élitiste** par définition. De ce fait, la majorité de l'effectif est constitué de pilotes Juniors mais leur poursuite dans

ce projet est remise en question chaque année et le maintien sur le Pôle en catégorie Espoirs se veut très sélectif.

Au niveau sportif, les points forts d'une telle structure sont les suivants :

La majorité des meilleurs pilotes de chaque catégorie concernée est regroupée en un seul et même lieu. Ce qui confère au groupe un **niveau d'entraînement très élevé**, synonyme de progrès importants. Les contenus d'entraînement suivent une progression régulière d'année en année et sont individualisés au maximum.

Des batteries de tests « standardisés » effectués avec l'ensemble des athlètes permettent d'établir une base de données de référence et ainsi de situer chaque sportif aux niveaux technique et physique : établissement de **profils** et identification des marges de progression.

D'un point de vue organisationnel, l'**unité de lieu** garantie la faisabilité d'un tel projet. En effet, l'ensemble des infrastructures scolaires, d'entraînement et d'internat se trouvent regroupées au même endroit, dans un cadre sûr et propice à l'épanouissement de chaque jeune.

En termes de volume horaire, l'entraînement représente 10 à 14 heures hebdomadaires pour les plus jeunes. Ce volume est donné à titre indicatif et est donc aménagé selon le niveau, le profil, l'expérience de l'athlète afin de respecter sa marge de progression et de répondre à ses besoins.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h-10h	Cours	Cours	Cours	Cours	Cours
10h-12h	Cours	Entrainement	Cours	Entrainement	Cours
12h-13h					
13h-16h	Cours	Cours	Entrainement	Cours	Cours
16h-18h	Réunion ou entraînement	Entrainement		Entrainement	Cours
18h-	Temps personnel (Soutien/Devoirs/Récupération)			Chech-up médical (kinés..)	Temps personnel

Les programmes d'entraînement du week-end sont communiqués individuellement à chaque athlète en fin de semaine.

L'élaboration d'une semaine type est effectuée pour chaque sportif en fonction de son emploi du temps. Cette démarche a pour but d'aider les jeunes à s'organiser et ainsi à identifier les différents temps : cours, entraînements, étude, travail personnel, temps libre...

Les aménagements d'emploi du temps permettent d'équilibrer les temps consacrés aux entraînements et aux études.

Une journée type pourrait être décrite comme suit :

- 6h45 réveil et petit déjeuner quelque soit l'heure de début des cours. Cette démarche est primordiale pour l'acquisition d'un **rythme** quotidien, notion essentielle dans l'entraînement de haut niveau.
- 8h00 à 10h00 cours
- 10h15 à 12h15 étude ou entraînement
- 13h00 à 16h00 cours
- 16h15 à 17h15 étude ou entraînement
- Coucher au plus tard à 22h00.

Enfin, un calendrier type par catégorie est proposé aux familles. Il établit la liste des compétitions auxquelles l'athlète peut choisir de prendre part ou non durant la saison. Il mentionne également le rythme des retours à la maison. Ce calendrier est construit selon les principes suivants :

- Proposition d'un rythme de retour à la maison tous les 15 jours pour les athlètes habitants à plus de 2 heures de transport. Cette alternance semble être la plus pertinente au regard de l'expérience que nous en avons (gestion de la récupération, du temps familial et également de l'aspect financier).
- Les athlètes ne sont plus tenus de participer aux courses régionales sauf si cela est jugé nécessaire à des fins de préparation
- Pour les Juniors1 , les courses de références sont les Coupes de France et le championnat de France dans un premier temps. Selon les résultats, les objectifs sont réorientés sur les courses Junior Séries UCI.
- Pour les Espoirs, les courses de références sont les manches européennes de Coupe du Monde (les Coupes de France servant de préparation), le championnat de France et le championnat du monde.

Les pilotes définissent en début d'année les compétitions auxquelles ils souhaitent participer ou non. Ils peuvent retirer des compétitions du calendrier proposé ou en suggérer mais en aucun cas en imposer. Les choix de courses effectués à la rentrée restent ré-ajustables suivant le déroulement de la saison.

2) L'accompagnement de la scolarité

Les athlètes bénéficient d'un **aménagement de la scolarité** et d'un **accompagnement individualisé** afin de pouvoir concilier au mieux études et entraînements. Cependant, en termes de programmes et de contenus, les jeunes suivent exactement la même scolarité que n'importe quel élève de leur âge. Pour information, depuis sa création en 2007, le pôle présente 100% de réussite au baccalauréat.

Un établissement scolaire est lié par convention au Pôle France VTT et permet ainsi, l'accueil des sportifs dans de bonnes conditions : le lycée Jules Haag. Dans un souci de cohérence et d'efficacité, les filières générales constituent la majorité des élèves. Cependant, d'autres filières techniques peuvent être envisagées en relation avec d'autres établissements scolaires et notamment le lycée Tristan Bernard.

Un **suivi scolaire complémentaire**, au travers d'heures d'études encadrées et d'aide à l'organisation est assuré par le département sport de haut niveau. Ce dispositif est pris en charge par le Pôle qui ajuste les heures de soutien aux besoins perçus.

De plus, le coordonnateur du Pôle dispose de l'accès au système de notation informatique des établissements partenaires (pronote). Ce dispositif permet de suivre au quotidien l'évolution des notes des élèves mais également d'être informé en temps réel de toute remarque comportementale, retard ou encore absence injustifiés.

Enfin, des parcours individualisés sont proposés aux athlètes souhaitant s'orienter vers une formation aux métiers du sport (BP, DE, DES,...)

3) Le suivi médical

Il est **permanent**. C'est-à-dire qu'il est assuré par une équipe médicale qui réalise les soins quotidiens et également un travail de prévention et de suivi.

Le Pôle met au service des athlètes une équipe pluridisciplinaire composée de :

- un médecin du sport
- deux à trois kinésithérapeutes/ostéo du sport
- un podologue du sport
- un préparateur mental

Chaque structure dispose également d'un créneau hebdomadaire avec les kinésithérapeutes favorisant ainsi la récupération. Les athlètes bénéficient d'un sauna et douches.

4) La vie en collectivité

Les athlètes sont hébergés de deux manières différentes

- Les lycéens nouveaux arrivant se voient proposer un système **d'internat au Lycée Jules Haag**.
- Après une année et sur demande, il est possible pour les athlètes de se voir affecter un **appartement** au CIS de Besançon (Centre International de Séjour) sous la responsabilité des parents.

Le local du Pôle est également équipé d'une machine à laver et d'un sèche-linge gratuit pour les internes.

De plus le bâtiment possède un local à vélo fermé à clé. Ce local fermé à clé est situé dans le garage du Pôle dans lequel les entrées sont contrôlées.

5- La philosophie du projet

Notre philosophie dans l'élaboration d'un tel **projet de vie** reste avant tout de contribuer à former des athlètes **épanouis** dans leur quotidien au travers la pratique de leur **passion**.

Il est vrai que le rythme de vie est soutenu et les retours à la hauteur de l'investissement personnel. Chaque jeune doit alors se donner les moyens de son ambition et faire preuve d'un **état d'esprit volontaire**, dans un projet où les notions de **d'effort, de persévérance, de rigueur** mais aussi de **plaisir** sont les clés de la réussite.

De notre côté, notre travail est de mettre en œuvre un environnement favorable à l'épanouissement et à la progression de chaque jeune. Nous les accompagnons en ce sens. En revanche, nous ne sommes pas là pour « faire à leur place » et nous les laissons également faire leur propres expériences, tant il est vrai que l'on apprend généralement beaucoup plus de ses erreurs. Vous l'aurez compris, la part la plus importante de notre travail consiste à les aider à devenir **RESPONSABLES** dans l'ensemble des démarches qu'ils entreprennent, quelles qu'elles soient.

Du point de vue sportif, l'objectif est de doter les athlètes des **bases** nécessaires à la pratique du VTT de haut niveau (bases technique, physique, mentale...) afin qu'ils puissent s'y appuyer, quelque soit la structure dans laquelle ils poursuivront leur projet.

Du point de vue général et car tous ne feront pas du haut niveau, l'objectif est que les connaissances acquises durant ces années de formation soient **ré-investissables** dans n'importe quel projet que ce soit !

Est-ce que ce système est performant ? Sans aucun doute, oui !

Est-ce que ce système est infaillible et correspond à tous les jeunes ? Bien sûr que non ! C'est pourquoi l'**honnêteté**, la **confiance** ainsi que la **communication** sont autant d'autres facteurs déterminants dans ce type de démarche :

- Entre l'athlète et les différents encadrants d'une part.
- Entre la famille et les différents encadrants d'autre part, et plus particulièrement envers le responsable de la structure.

Dès lors, chacun doit accepter et respecter son rôle dans ce projet, en restant à la place qui est la sienne. Les paroles des différents intervenants, des membres de la famille ou encore des entraîneurs ou responsables de club doivent se réunir en un seul et même discours : il en va du besoin de **cohérence** vis-à-vis de l'athlète. Nous faisons **TOUS** partie de l'**EQUIPE** qui accompagne le jeune dans **SON** projet.

Dans tous les cas, une démarche comme celle-ci représente un beau **challenge** et une **expérience enrichissante** au cours de laquelle les jeunes apprennent beaucoup sur la pratique de haut niveau, les relations aux autres et avant tout sur eux-mêmes.

6- Les compétitions

Les Pôles sont avant tout des **structures d'entraînement**. Pour preuve, les athlètes n'y sont pas licenciés et sont libres d'être rattachés à n'importe quel club VTT que ce soit.

En revanche, les Pôles préparent les sportifs à performer en compétition. Ce qui induit deux conséquences :

- Mettre en œuvre à l'entraînement des situations visant le développement de l'**autonomie** dans la gestion d'une compétition (alimentation, hydratation, échauffement, récupération, état d'esprit...)
- Etablir un fonctionnement commun et validé de tous (athlète, famille, club, Pôle...) au service du projet de l'athlète et de sa cohérence.

Il est vrai que, dans cette partie, nous allons traiter principalement des problématiques relatives aux athlètes Juniors évoluant au sein de clubs de divisions nationales. Mais la logique de la démarche reste bien entendue valable même pour les athlètes cadets.

1) *Le calendrier*

Les sportifs en Pôle suivent un projet bien particulier et en ce sens ils ne peuvent pas être considérés comme des athlètes lambda.

Le calendrier de compétitions doit donc être établi en début d'année avec l'ensemble des acteurs et en fonction des priorités de l'athlète. Dans cette démarche, nous devons impérativement tous être au service du projet du sportif.

2) Rôle de l'encadrement Pôle sur les compétitions

Le Pôle n'a pas vocation d'assurer le transport des athlètes sur les lieux de compétitions. En revanche, sur les coupes de France XCO, les cadres de la structure se déplacent en minibus. Dans un souci pratique, un fonctionnement a fait ses preuves :

- Le minibus se déplace avec à son bord les sportifs. De plus, celui-ci peut contenir l'ensemble des vélos.
- Les athlètes amenés en minibus réintègrent leur famille ou leur club une fois arrivés sur le lieu de compétition.

Sur le temps de compétition, et bien que le fonctionnement Pôle soit essentiellement dédié à l'entraînement, des actions de coaching peuvent cependant être mises en place en cohérence avec l'encadrement club et Team

3) Rôle de l'encadrement club/team sur les compétitions

Sur le temps de compétition, le sportif est amené à retrouver l'encadrement club et/ou Team. Ce dernier prend en charge l'aspect « logistique » de l'épreuve (inscription, transport, hébergement, repas...) Des actions de coaching peuvent être également mises en place, toujours en cohérence avec les attentes des entraîneurs du Pôle :

Pendant la course, les entraîneurs amènent le sportif à se concentrer sur deux points essentiels :

L'intention ; c'est à dire l'énergie et l'état d'esprit avec lesquels l'athlète s'engage dans l'épreuve (envie de tout donner et non peur de rater).

La **réalisation** ; c'est-à-dire comment l'athlète se concentre sur ce qu'il a à faire et non sur le résultat final.

Après chaque course, les entraîneurs du Pôle analysent les résultats avec le sportif. Ils identifient ensemble, lors d'un débriefing individuel (en règle générale le lundi suivant la compétition) les points positifs afin de les valider et les points négatifs afin de les faire évoluer en vue des épreuves suivantes. L'encadrement club et/ou Team se doit également de répondre présent en cas de blessure du pilote.

4) Rôle des familles sur les compétitions

Les familles sont avant tout là pour **soutenir l'athlète et l'encourager de façon positive dans la réussite comme dans l'échec**. En aucun cas elles ne doivent se substituer à l'encadrement technique, ce n'est tout simplement pas leur rôle.

Elles assurent en revanche l'aspect « logistique » de la compétition quand l'athlète ne fait pas partie d'un club qui prend en charge ce paramètre : inscription, transport, hébergement, repas... Bien évidemment, les parents prennent le relais en cas de blessure de leur enfant.

7- Financement du projet

La FFC prend en charge une partie de la pension (pour les lycéens) et/ou du loyer du studio au pôle sportif des Montboucons à Besançon.

De plus, étant donné que la structure est un Pôle France, chaque athlète se voit inscrit sur liste « sportif de haut niveau » lors de son intégration au Pôle. Grâce à ce statut, les familles peuvent solliciter les collectivités territoriales d'origines (commune, département, région) afin d'obtenir des subventions concernant la différence à payer ou encore les frais de transport Pôle – domicile.

8- Suivi médical obligatoire

Nous venons de voir que chaque athlète intégrant le Pôle se voit automatiquement inscrit sur liste « sportif de haut niveau jeune ». Grâce à ce statut, l'athlète possède un certains de droits (dont celui de pouvoir prétendre aux aides financières énoncées ci-dessus) mais également des devoirs, notamment celui de se soumettre au suivi médical obligatoire. Ce dernier fait l'objet des démarches suivantes afin que le sportif obtienne son renouvellement de licence :

- Echographie cardiaque pour les nouveaux entrants (effectuée lors des tests de rentrée au plateau technique du CHU). Pour les anciens, ils devront l'avoir avec eux le jour des tests.
- Electrocardiogramme de repos
- Epreuve d'effort VO2 max
- Présentation du carnet de vaccination à jours (photocopies)
- Prélèvements sanguins répartis au cours de l'année selon le programme SMR (Suivi Médical Réglementaire)

Une fois ce dossier constitué, le médecin référent délivre un certificat de non contre-indication à la pratique du sport de compétition.

Ces pièces (prises de sang mises à part), constituent le dossier médical de l'athlète et il est envoyé par l'hôpital à la fois aux familles, au Pôle et au service médical de la FFC.

Les familles, à la réception de ce dossier doivent alors prendre rapidement contact avec le médecin référent FFC de leur comité régional afin de le lui transmettre. C'est ce dernier qui valide alors la demande de licence FFC (tampon dans le cadre réservé aux sportifs relevant du suivi médical obligatoire).

Ce suivi est une obligation à laquelle les sportifs inscrits sur liste de haut niveau doivent se soumettre. Il est intégralement pris en charge par la FFC. Le règlement des frais médicaux se déroule comme suit :

- L'hôpital facture les différents tests aux familles respectives.
- Les familles règlent l'hôpital en demandant un justificatif de paiement.

Ce justificatif est à envoyer par les familles au siège de la FFC, en vue d'un remboursement. Dans le courrier adressé au service médical de la FFC, les familles doivent bien préciser que l'athlète est inscrit sur liste « sportif de haut niveau jeune » et fait parti de l'effectif du Pôle France Jeunes VTT de Besançon :

Fédération Française de Cyclisme
Service médical – Sophie Crochard
s.crochard@ffc.fr
1 Rue Laurent Fignon
78180 Montigny le Bretonneux

9- Le recrutement

1) *Les dossiers de candidature*

La première étape du recrutement s'effectue sur dossier. L'acte de candidature est une **démarche volontaire** et chaque athlète désirant postuler devra remplir un dossier :

- Le détail du dossier à fournir sera mis en ligne sur le site de la FFC (rubrique haut niveau – les Pôles).
- Il sera disponible à partir de **mi-mars**. Il devra être retourné par courrier **avant la date fixée** dans le document communiqué au Pôle France VTT.

Pôle France VTT
3 Avenue des Montboucons
25000 Besançon

Au niveau des critères d'âge, les athlètes désirant intégrer le Pôle devront évoluer durant la saison en cours dans la catégorie suivante prioritairement : **cadet 2** pour une **intégration** dans leur année **junior**

1. La Direction Technique Nationale se réservant le droit de traiter des cas particuliers.

Dans tous les cas, le sportif devra présenter un potentiel international, ainsi que la capacité à mener à bien son double projet sportif et scolaire. L'athlète devra également être capable de s'intégrer à la vie en collectivité. La Direction Technique Nationale se réservant le droit de traiter des cas particuliers (exemple : athlète blessé au cours de la saison).

- Du point de vue scolaire, les résultats en termes de notes seront analysés. Une attention primordiale sera également accordée à l'aspect "comportemental". Pour ce faire, il est demandé aux familles de fournir les 3 derniers bulletins scolaires, en pièces jointes de chaque dossier (avec obligatoirement les bulletins du premier et second trimestre de l'année scolaire en cours).

L'équilibre entre le champ sportif et le champ scolaire est essentiel pour pouvoir envisager l'expérience au Pôle sereinement. Les dossiers d'inscription renseignent donc sur ces deux domaines, ainsi que sur le bilan médical de l'athlète.

2) La présélection

Une présélection des jeunes athlètes sera alors effectuée au regard des dossiers d'inscription.

Les candidats retenus sur dossier seront alors convoqués au Pôle de Besançon pour y rencontrer le responsable du Pôle ainsi que ses assistants et les entraîneurs nationaux.

Les athlètes devront alors passer des tests physiques, technique et un entretien en vue de la sélection finale.

A noter, que les jeunes non retenus sur dossier ou suite aux tests de présélection, pourront s'ils le désirent postuler de nouveau sur la structure l'année suivante, s'ils remplissent toujours les critères de candidature.

3) Sélection

Afin de réaliser la sélection, il est demandé aux candidats de se présenter pour des tests au sein même du Pôle à Besançon aux dates communiquées.

Les tests sont répartis en 3 thématiques :

- Tests physiques standardisés sur Home Trainer ou sur terrain avec vélo de route ou VTT
- Tests techniques sur terrain avec VTT
- Entretien
 - Athlète seul
 - Athlète et sa famille

Les résultats et valeurs obtenues lors des tests seront pris en compte ainsi que la marge de progression de l'athlète. Ne seront donc pas seulement retenus les athlètes présentant les meilleures valeurs, mais surtout ceux dont la marge de progression est estimée la plus importante.

4) *Echéancier*

Il est établi selon les modalités fixées par la Direction Technique Nationale de la FFC et le staff du Pôle France VTT

- Date butoir de réception des dossiers : **mi-mai** (date exacte précisée dans le communiqué publié sur le site de la FFC)
- Pré-sélection sur examen des dossiers reçus avant **fin-mai** (date exacte précisée dans le communiqué publié sur le site de la FFC)
- Tests de sélection **début-juin** des athlètes dont les dossiers sont retenus (date exacte précisée dans le communiqué publié sur le site de la FFC)
- Communiqué des athlètes reçus **une semaine après la fin des tests.**

Les athlètes sélectionnés effectuent généralement la rentrée au Pôle durant la dernière semaine du mois d'août ou la première semaine du mois de Septembre. Les familles et les sportifs participent à une journée d'information lors des CDF en juillet et d'une réunion avec tout le staff après quelques semaines après la rentrée.